



SECTION
DES
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 au CTL du 28 Mai 2018

Madame la Présidente,

Au préalable les élus FO-DGFIP64 dénoncent les suppressions dogmatiques d'emplois à la DGFIP cause unique des restructurations passées et à venir.

L'abandon du réseau rural est patent avec une nouvelle fois le projet de suppressions de 5 nouvelles Trésoreries de proximité.

Rien ne remplacera un service de proximité avec les effectifs humains correspondant aux missions dévolues et surtout pas un ersatz sous forme de permanence en trompe l'oeil ou de poste quasiment vidé de ses effectifs afin de satisfaire le mécontentement légitime des élus locaux (comme le relatent certains journaux). Les représentants FO-DGFIP64 les engagent par ailleurs à faire remonter leurs revendications au plus haut sommet de l'État afin de faire cesser la casse dont fait l'objet la DGFIP !

Car derrière les structures, il y a l'aspect humain auquel les représentants FO-DGFIP64 sont très attachés. Beaucoup de collègues se demandent à quelle sauce ils vont être « mangés ».

Nous constatons, au fil de nos visites de postes, beaucoup d'inquiétude, de manque de considération pour des agents dont la conscience professionnelle est exceptionnelle.

En témoigne le nombre de départs à la retraite programmés et, vos services nous l'ont précisé, le 2 mai 2018 des collègues partant avec des décôtes et même des dispos.

Nous ne cessons de vous alerter également sur les cas nombreux de congé maladie et burn out au sein de nos services.

Pour en revenir aux projets de restructurations nos questionnements sont nombreux :

- pour quelle raison obliger un cadre C de la TPM de Bayonne à poser une demande de mutation à un an et demi de la retraite pour un autre poste alors que la TPM est en sous-effectif de 7 B avec 2 départs à la retraite programmés fin 2018 ?

*- de nombreux postes accusent un manque d'effectifs criant si l'on se réfère au tableau tagerfip du service RH transmis avec la note de mutation (**Bayonne CH -4C, Nay -1 A -3B -1C - Anglet -4 B -2C ; Saint Jean de Luz -2B ; Arzacq -3B;**le PRS -2A,-3B,-1C;**SIP Pau Sud 1B -2C ; SIP Pau Nord -2A-1B-5C ; SIE Pau confondus-2A-2B-1C ; SIP/SIE Oloron -1A,-3B,-2C** avec sur les SPF et SIP de Bayonne de nombreux emplois vacants « saupoudrés » d'ALD)- comment comptez-vous combler tous ces déficits ?*

- comment vont fonctionner normalement les Trésoreries de Pontacq sans effectif et celles de Bedous et Monein jusqu'au 01-01-2019 avec uniquement les Chefs de Postes ?

- comment va fonctionner la Trésorerie d'Anglet avec le transfert de la mission amendes sans transfert des moyens humains ?

- Les besoins en ERD sont importants, pour ne citer qu'un exemple supplémentaire Hendaye actuellement à 2,5 agents.

- le simple comptage des mandats et titres ne sauraient être le seul critère de détermination des

charges d'un poste comptable en méconnaissant le temps passé sur un marché (démonstration faite l'an passé avec la **TPM de Pau**) ou sur les hébergés (il suffit de prendre l'exemple d'une Trésorerie les prenant en charge).

- Il ressortait de précédents CTL en 2017 , mais peut être avons-nous mal compris qu'un poste de cadre A edr serait « alloué » à l'un des 3 Chefs de « postes restructurés » l'an passé. Qu'en est-il ?

- Ne craignez-vous pas en regroupant les SIP de Pau mais également en transférant les activités hospitalières de Oloron et Mauléon vers Pau CH de créer des « usines à gaz » ?

- Enfin, nous espérons que le serveur vocal interactif installé à Bayonne Vauban selon vos services lors du CTL du 06-04-2018 fonctionne correctement car il semble qu'il y a des déports nombreux sur certaines Trésoreries mixtes et même spécialisées.